ECOLE ELEMENTAIRE JACQUES PREVERT le 15/11/2017

1 rue de la Cimballe

78760 Jouars-Pontchartrain

Tel : 01.34.89.79.92

**Courriel** [**0781734l@ac-versailles.fr**](mailto:0781734l@ac-versailles.fr)

**CONSEIL D’ECOLE DU JEUDI 09 NOVEMBRE 2017**

**Présents :** Madame Duterque, adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires

Monsieur Merlin coordinateur mairie

Madame Peres directrice et présidente de séance

**Enseignants**: Mmes et Mrs : Cintas, Coueslan, Dabadie, Dancer, Ferret, Filippini, Garrigues,

Groiset, Héliot, Henry, Lebrun, Michallet, Miriel, Palvadeau, Perot, Pommaret,

Prommenschenkel, Seco

**Parents AAPE**: Mmes et Mrs : Courvoisier, Defrance, Gonzalvez, Heib, Khorn, Métayer,

Richard, Margelin

**Parents FCPE**: Andrieu, Fourmond, Koehl

**Excusés :** Monsieur Lemoine, Maire de Jouars-Pontchartrain

Madame Allora, Inspectrice de l’Education Nationale

Madame Defay, Madame Mallard, Monsieur Caradec membres du réseau d’aides

Madame Danguillaume, enseignante

Madame Lapchin , enseignante

**INSTALLATION DU CONSEIL D’ECOLE**

Accueil et présentation des membres du conseil d’école.

-Résultats des élections de la rentrée 2017

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 16 sièges à pourvoir | Rentrée 2017 | Rentrée 2016 |
| Nombre d’inscrits | 624 | 626 |
| Nombre de votants | 307 | 291 |
| Bulletins blancs ou nuls | 11 | 9 |
| Suffrages exprimés | 296 | 282 |
| Taux de participation | 49,2 | 46,49 |
| AAPE | 176 suffrages / 10 sièges | 9 sièges |
| FCPE | 120 suffrages/ 6 sièges | 6 sièges |

Avec la création de la classe Ulis, un poste supplémentaire était à pourvoir cette année.

Le taux de participation est très légèrement supérieur à l’année précédente.

Les résultats des élections sont affichés à l’entrée de la cour de JP3 .

-Approbation et vote du règlement intérieur

Quelques modifications sont apportées au règlement :

-Changement des horaires de l’école depuis le passage à la semaine de 4 jours : 8h45/11h45 et 13h30/16h30

-Changement de la direction : Madame Peres succède à Madame Hatton

-L’absence d’un enfant à l’école doit être signalée le jour même de préférence par courriel, ou sur le

répondeur téléphonique.

La Charte de la laïcité est annexée au règlement intérieur.

Une réflexion plus approfondie est engagée pour une réactualisation globale du règlement. Elle associera

les différents partenaires éducatifs.

Règlement approuvé à l’unanimité.

**RENTREE SCOLAIRE 2017**

Nouveaux horaires

Les parents d’élèves AAPE et FCPE se montrent très satisfaits des nouveaux rythmes scolaires mis en place depuis la rentrée : la semaine de 4 jours permet aux enfants d’être plus reposés.

Effectifs et répartition des classes

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Classe | Enseignant | Effectif |
| CP | Mme Ferret | 25 |
| CP | Mme Lebrun | 25 |
| CP/CE2 | Mme Dabadie | 19 |
| CE1 | Mme Bristeau / Mme Miriel | 25 |
| CE1 | Mme Henry/ Mme Vincent | 23 |
| CE1 | Mme Seco | 24 |
| CE2 | Mme Danguillaume/ Mme Serrat | 27 |
| CE2 | Mme Garrigues | 28 |
| CE2 | Mme Plavadeau/ Mme Filippini | 27 |
| CM1 | Mr Coueslan/ Mme Filippini | 26 |
| CM1 | Mme Lapchin/ Mme Prommenschenkel | 25 |
| CM1 | Mme Pérot/ Mme Groiset | 25 |
| CM2 | Mme Cintas/Mme Michallet | 24 |
| CM2 | Mr Héliot | 22 |
| CM2 | Mme Pommaret | 23 |
| ULIS | Mme Dancer | 8 |

* A ce jour, l’école compte 376 élèves.
* Mme Miriel remplace actuellement Mme Bristeau en congé maternité.
* Mme Prommenschenkel remplace Mme Lapchin en congé maladie.
* Mme Groiset complète le service de Mme Pérot maître formateur.
* Il y a 6 auxiliaires de vie scolaire qui interviennent sur l’école pour 8 élèves à besoins particuliers

et une auxiliaire rattachée à la classe Ulis.

Les parents AAPE souhaitent savoir « s’ils peuvent imaginer qu’une nouvelle répartition des classes aura lieu l’année prochaine afin d’éviter au maximum la séparation des niveaux scolaires dans les cours ».

Mme Peres explique que cela ne sera pas possible car toutes les classes de l’école sont occupées. Les bâtiments JP1 et JP2 accueillent 5 classes…et il y a 3 classes par niveau !

Les cours avec des niveaux de classe différents sont très paisibles. Il n’est pas forcément souhaitable de regrouper tous les grands élèves sur une même cour.

Communication avec les familles

Le livret scolaire unique sera généralisé cette année pour toutes les classes de l’école.

Il sera remis aux familles chaque semestre, dans la semaine du 22 au 27 janvier puis

dans la semaine du 18 au 22 juin.

Ce livret est un document académique renseigné en ligne. Les familles auront une version papier du livret pour en prendre connaissance et le signer.

Ce livret sera remis aux familles lors de la deuxième réunion de parents en janvier. Chaque classe communiquera dans le cahier de correspondance des élèves les modalités de cette réunion.

Evaluations CP

Les élèves de CP ont passé fin septembre des évaluations nationales.

Ce sont des évaluations diagnostiques qui n’ont pas pour finalité d’indiquer le niveau scolaire de chaque élève mais de permettre aux enseignants de faire un bilan précis des besoins des élèves pour apporter les remédiations les plus adaptées. Les enseignantes en classe de CP vont proposer en soutien des ateliers de phonologie, de graphie et d’écriture de mots à 3 syllabes.

Les résultats anonymés de ces évaluations ont été transférés à la circonscription de Beynes.

Une réunion aura lieu avec plusieurs classes de CP de la circonscription le mardi 28 novembre pour échanger sur les enseignements de ces évaluations, sur les pratiques et les activités à mettre en place.

Mise en œuvre du projet d’école

* Le premier conseil école/ collège aura lieu le jeudi 30 novembre et permettra aux équipes

de finaliser leurs projets.

* Initiation à l’allemand : question posée par les deux fédérations suite à la création d’une classe de 6ème bilangue au collège Saint-Simon. Il est possible de mettre en place une sensibilisation à l’allemand dans les classes de CM2 car deux enseignantes ( Mme Garrigues et Mme Palvadeau) qui arrivent cette année sur l’école Prévert sont habilitées. Cette année, dans le cadre d’un échange de service, quelques séances seront consacrées à la découverte de la langue allemande pour permettre aux élèves de faire un choix plus rationnel lors des inscriptions au collège. Une concertation aura lieu à propos de cet enseignement dans le cadre des réunions école /collège.
* Le permis vélo sera reconduit mais avec de nouvelles modalités. Mr Forest qui intervenait bénévolement sur l’école (vérification des vélos, atelier code de la route, parcours dans la cour) cesse cette activité. Il n’y a pas d’autres volontaires.

Mr Merlin indique qu’un stage formateur pour les policiers municipaux aura lieu en janvier.

Peut-être qu’un policier municipal pourra prendre en charge cette activité. Dans tous les cas, les enseignants assureront avec les moyens de la classe l’éducation routière inscrite dans les programmes. Un dossier pédagogique est à leur disposition.

* Le permis piéton est travaillé par les enseignants avec la documentation Maif. Quelques séances seront consacrées à connaître les panneaux et à apprendre à se déplacer sur les trottoirs pour venir à l’école.
* Toutes les actions qui se mettent en route dans le cadre du projet d’école seront explicitées plus longuement lors du deuxième conseil d’école.
* Les enseignants tiennent à remercier la municipalité qui a débloqué cette année 7000€ de contingent scolaire supplémentaire pour permettre aux classes de s’équiper en nouveaux manuels conformes aux nouveaux programmes.

Activités pendant la pause méridienne

Les parents d’élèves AAPE souhaitent connaître les activités proposées pendant la pause méridienne.

Mr Merlin explique que le temps de pause se trouve réduit cette année puisque l’école est sur une semaine de 4 jours. Quelques activités ont été conservées comme l’activité ping-pong et le coin bibliothèque.

Les robots Beetbot et Thymio achetés dans le cadre des TAPS ne sont plus utilisés par les animateurs et peuvent être mis à la disposition de l’école. Les enseignants de CM2 font une initiation à la programmation qui peut prendre différentes formes : robots, logiciel scratch….Les modalités de cette initiation à la programmation sont définies pour chaque classe par l’enseignant.

**ELEVES A BESOINS PARTICULIERS**

La classe Ulis

Présentation de Madame Dancer, enseignante spécialisée et coordinatrice Ulis

L’Ulis est un dispositif ouvert, mis en place au sein de l’éducation nationale pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves porteurs de handicap, conformément aux lois et circulaires relatives à la scolarisation de ces élèves.

L’objectif est d’offrir à ces élèves la possibilité de poursuivre en inclusion et au sein de l’Ulis, les apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins, d’acquérir des compétences sociales et scolaires.

La classe Ulis de Jouars Pontchartrain répond aux besoins d’élèves présentant des troubles des fonctions cognitives. 8 élèves sont accueillis cette année dont 3 élèves en CM2 ; 2 élèves en CE1 ; 1 élève en CP ;

2 élèves ont un parcours croisé avec un IME et un hôpital de jour . La classe de référence est la classe qui correspond approximativement à leur classe d’âge. Ces élèves bénéficient au sein de l’Ulis d’un temps de regroupement autant que de besoins.

L’Ulis s’inscrit dans le projet d’école pour assurer à tous les élèves une participation active à la vie de la classe et de l’école. Ils bénéficient de toutes les activités organisées dans le cadre du projet d’école (sorties scolaires, piscine, médiathèque…)

L’ouverture de l’Ulis a été préparée pendant les vacances d’été. La classe se situe dans le bâtiment JP2

Elle a été , pour l’occasion, entièrement repeinte et équipée d’un VPI par la municipalité.

Présentation du réseau d’aides

Le Réseau d’Aides Spécialisées aux élèves en Difficultés est un dispositif qui fonctionne au sein de l’école, en collaboration étroite avec les enseignants, les parents et les partenaires extérieurs pour favoriser la réussite de tous les élèves.

Le réseau de Jouars-Pontchartrain se compose cette année de :

* Madame Defay psychologue scolaire,
* Madame Mallard enseignante spécialisée pour l’aide rééducativ,
* Monsieur Caradec enseignant spécialisé pour l’aide pédagogique.

Un membre du réseau d’aides interviendra lors du prochain conseil d’école pour présenter les modalités et le fonctionnement de cette structure.

**SECURITE DES ELEVES ET DES PERSONNELS**

Le PPMS intrusion

Un exercice de PPMS ( Plan Particulier de Mise en Sécurité) intrusion a eu lieu le mardi 26 septembre à 13h45 à l’école Prévert de Jouars-Pontchartrain.

Cet exercice a pour but de préparer les élèves à une éventuelle intrusion malveillante.

Ils apprennent à ne pas paniquer et à avoir les bons réflexes.

Les familles ont été averties de cet exercice. Une intrusion par JP1 a été simulée. Pour ce premier exercice de l’année, les classes ont choisi de se cacher. L’exercice s’est bien déroulé.

Il reste que la configuration de l’école avec 3 bâtiments espacés et indépendants rend la communication difficile. Pour cet exercice, les bâtiments ont communiqué à l’aide des téléphones dans chaque bâtiment.

Mr Merlin précise que la municipalité a demandé des devis pour installer des sonneries différentes selon les diverses situations qui pourraient se présenter ( intrusion, mise à l’abri avec ou sans confinement et feu).

Un système de vidéo-surveillance va être mis en place sur la commune. L’école sera concernée par ce dispositif.

Entrées et sorties des élèves pendant le temps scolaire

Dans le cadre de la mise en place du plan vigipirate, tous les portails de l’école sont tenus fermés à clé.

Les parents d’élèves font remonter les difficultés pour que quelqu’un ouvre la porte d’accès à l’école par la rue de la Cimballe.

Mme Peres reconnaît cette difficulté car l’école ne possède pas de gardien.

Elle propose des nouvelles procédures pour tous les partenaires afin de limiter les entrées et sorties par la rue de la Cimballe.

* Pour les enseignants : lorsqu’un enfant est malade, ils accompagnent l’enfant dans la cour de JP3 sur les temps de récréations, d’entrées et de sorties, pour le remettre à sa famille.
* Pour les parents : Merci de bien respecter les horaires de l’école pour ne pas arriver en retard

( Rappel 8h45- 11h45 et 13h30- 16h30)

Pour les oublis de goûter, de maillots de bain, de tenue de sport…. Il faudra attendre les heures de récréations pour les remettre aux enseignants de surveillance dans la cour de JP3.

( Rappel 10h15 pour la récréation du matin et 15h l’après midi).

De même lorsque l’enfant doit sortir ou revenir à l’école dans le cadre d’un protocole de soin, les horaires devront être respectés car l’école a mis en place une prise en charge par les auxiliaires de vie scolaire.

* L’installation d’un visiophone avec ouverture automatique du portail rue de la Cimballe a été actée au cours de l’année scolaire 2016- 2017 . Mme Peres demande à la municipalité s’il ne serait pas possible d’installer un deuxième visiophone dans la classe de Mme Palvadeau (salle 311.

Cela permettrait de pouvoir gérer les entrées et sorties en l’absence de la directrice.

Mr Merlin propose de mettre ce projet en discussion avec la mairie.

Surveillance des jeux dangereux

L’année dernière, il avait été constaté que des élèves jouaient à des jeux dangereux dans la cour sur le temps de cantine. La mairie avait alors fait une action de prévention. Les parents FCPE souhaitent savoir si cette action de prévention pouvait être reconduite cette année.

Mr Merlin ne pense pas que cette action puisse être renouvelée. Néanmoins, les animateurs rappelleront les consignes de prévention. Ces consignes seront aussi rappelées si nécessaire par les enseignants.

Stationnement aux abords de l’école

Le stationnement aux abords de l’école pose problème, et en particulier le dépose minute en face du gymnase. Les parents AAPE expliquent que cette zone de stationnement est davantage occupée par des véhicules fixes ( animateurs et enseignants) ce qui réduit les roulements et intensifie les problèmes de stationnement.

Mr Merlin explique qu’une zone bleue va être créée pendant les vacances de Noël sur le parking à côté du gymnase et ce, afin d’éviter les stationnements sur la journée.

Il précise qu’il y aura toujours la possibilité de se garer sur la place face au foyer rural pour des stationnements de longue durée.

Les travaux dans l’école

Pendant les vacances d’été, les gros travaux se sont concentrés sur l’aménagement de la classe Ulis ainsi que sur la classe polyvalente de JP1 qui est devenue une salle de classe ( classe de Mme Garrigues) avec installation d’un nouveau VPI.

D’autres travaux moins conséquents sont prévus pour ce premier trimestre avec installation d’un point d’eau chaude à JP1, des étagères pour rangement et désencombrement de l’école .

**COOPERATIVE SCOLAIRE**

Bilan financier et composition du bureau

La coopérative scolaire possède en ce début d’année un budget de 9 469,32€.

Composition du bureau :

Mandataire Mme Peres ; Présidente Mme Lebrun ; Trésorière Mme Garrigues.

Mme Peres remercie ses deux collègues pour leur investissement.

L’appel aux dons des familles sera distribué en fin de semaine. Le paiement par chèque est à privilégier pour faciliter la comptabilité.

La coopérative permet de financer des sorties scolaires, des projets de classe, des abonnements, du petit matériel de bricolage…

Sorties scolaires et spectacles culturels

En lien avec le projet d’école, des classes s’engagent

* dans des spectacles scientifiques  avec La Cicadelle,
* dans le projet école et cinéma dont le thème cette année est un regard sur les différences,
* dans un projet théâtre avec l’OCCE,
* dans des projets artistiques.

D’autres projets en cours de finalisation viendront se rajouter aux précédents.

Fête de fin d’année

Elle aura lieu le samedi 2 jui.

Prochain conseil d’école : jeudi 15 février à 18h3.

Dominique PERES Mélissa GROISET

Directrice Secrétaire de séance